

**Convention-cadre sur les
changements climatiques**Distr. générale
26 août 2010
Français
Original: anglais**Groupe de travail spécial de l'action concertée
à long terme au titre de la Convention****Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à
long terme au titre de la Convention sur sa onzième session,
tenue à Bonn du 2 au 6 août 2010**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour)	1-2	2
II. Questions d'organisation (Point 2 de l'ordre du jour)	3-6	2
A. Adoption de l'ordre du jour	3-4	2
B. Organisation des travaux de la session	5-6	2
III. Détermination des résultats devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa seizième session afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà (Point 3 de l'ordre du jour)	7-24	3
IV. Questions diverses (Point 4 de l'ordre du jour)	25	4
V. Rapport de la session (Point 5 de l'ordre du jour)	26	5
VI. Clôture de la session	27-28	5
Annexe		
Documents soumis au Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention à sa onzième session		6

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La onzième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention s'est tenue à l'Hôtel Maritim à Bonn (Allemagne) du 2 au 6 août 2010.
2. La Présidente du Groupe de travail spécial, M^{me} Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe), a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux Parties et aux observateurs. Elle a également salué M. Daniel A. Reifsnyder (États-Unis d'Amérique) en sa qualité de Vice-Président du Groupe de travail spécial et M^{me} Teodora Obradovic-Grnarowska (ex-République yougoslave de Macédoine) en sa qualité de rapporteuse. Elle a également souhaité la bienvenue à M^{me} Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention qu'elle a félicitée de sa nomination récente à ce poste.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 2 août, le Groupe de travail a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/AWGLCA/2010/9).
4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
 3. Détermination des résultats devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa seizième session afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà.
 4. Questions diverses.
 5. Rapport de la session.

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

5. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à sa 1^{re} séance. Il était saisi du document FCCC/AWGLCA/2010/10. La Présidente a proposé que le Groupe de travail spécial commence par examiner le point 3, pour passer ensuite aux points 4 et 5.
6. La Présidente a en outre proposé qu'une séance plénière de clôture se tienne le 6 août et que les questions supplémentaires relatives à l'organisation des travaux de la session soient examinées au titre du point 3 de l'ordre du jour. Le Groupe de travail spécial a approuvé l'organisation des travaux proposée.

III. Détermination des résultats devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa seizième session afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà

(Point 3 de l'ordre du jour)

7. Le Groupe de travail a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances, les 2 et 6 août, respectivement. Il était saisi des documents FCCC/AWGLCA/2010/8, FCCC/AWGLCA/2010/10 et FCCC/AWGLCA/2010/MISC.5.

8. À la 1^{re} séance, la Présidente a rappelé que les Parties avaient demandé que le Groupe de travail spécial soit informé des initiatives des Parties prises pendant l'intersession qui intéressent directement les négociations engagées dans le cadre du Groupe, et elle les a invitées à présenter les résultats de telles initiatives. Deux Parties ont fourni des renseignements sur de récentes initiatives. M. Juan Manuel Gómez Robledo Verduzco (Mexique) a informé les représentants des initiatives qui ont été prises pour faciliter les travaux de la seizième session de la Conférence des Parties en vue de contribuer à son succès et a fait part des dispositions envisagées concernant de nouvelles mesures.

9. La Présidente a présenté le document FCCC/AWGLCA/2010/8 qui contient la deuxième version du texte visant à faciliter les négociations entre les Parties¹, et indique comment, de l'avis de la Présidente, celui-ci pourrait être développé au vu des travaux effectués par le Groupe spécial à sa dixième session.

10. En présentant ce document, la Présidente a souligné que tous les éléments de ce texte faisaient l'objet de négociations entre les Parties et que celles-ci étaient nécessaires pour parvenir à un texte équilibré. Elle a fait observer que le texte conservait dans l'ensemble la structure des résultats des travaux que le Groupe spécial avait soumis à la Conférence des Parties à sa quinzième session, mais que cela ne préjugait en rien de la forme ni de la nature juridique de ceux qu'il devait présenter à la Conférence des Parties pour adoption à la seizième session.

11. À la même séance, la Présidente a rappelé que, à la dixième session du Groupe de travail spécial, le Mexique, qui assurerait la présidence de la seizième session de la Conférence des Parties, avait accepté l'invitation de la Présidente tendant à engager des consultations avec les Parties sur la forme et la nature juridique des résultats des travaux du Groupe de travail spécial et à poursuivre ces consultations à sa onzième session.

12. Le Groupe de travail spécial est convenu de constituer pour sa onzième session un groupe de contact unique chargé du point 3 de l'ordre du jour, qui serait présidé par la Présidente du Groupe de travail spécial.

13. Toujours à la 1^{re} séance, des déclarations ont été faites par les représentants de 35 Parties, dont 1 a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, 1 au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, 1 au nom du Groupe des États d'Afrique, 1 au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), 1 au nom des pays les moins avancés (PMA), 1 au nom de l'Union européenne et de ses États membres, 1 au nom du Groupe composite, 1 au nom du Groupe des pays en développement montagneux sans littoral, 1 au nom de huit Parties du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SIAC), 1 au nom de cinq Parties de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique, et 1 au nom de six Parties.

¹ Contenu initialement dans le document FCCC/AWGLCA/2010/6.

Des déclarations ont également été faites au nom des organisations non gouvernementales (ONG) représentant les milieux commerciaux et industriels, des ONG de défense de l'environnement, des ONG représentant les exploitants agricoles, les administrations locales et les autorités municipales, des ONG représentant la jeunesse et des ONG représentant les femmes et militant pour l'égalité des sexes.

14. À la 2^e séance, le 6 août, deux Parties ont fourni au Groupe de travail spécial des informations sur d'autres initiatives qui concernent directement les négociations en plus de celles qui sont mentionnées au paragraphe 8 ci-dessus.

15. À cette même séance, la Présidente a remercié le Vice-Président et les représentants qui ont aidé le groupe de contact mentionné au paragraphe 12 ci-dessus en facilitant les travaux sur certains paragraphes du document FCCC/AWGLCA/2010/8 dans le cadre de groupes de rédaction informels.

16. La Présidente a informé les délégués que les projets de texte résultant des travaux de la onzième session seraient rassemblés sans changement et mis à disposition en tant que document officiel pour examen par le Groupe de travail spécial à sa douzième session. Elle a également informé les délégués de son intention d'élaborer une note contenant une analyse de ce document et suggérant des moyens de faire progresser les négociations, qui sera soumise à l'examen des Parties.

17. En outre, la Présidente a informé les Parties de son intention de leur fournir une présentation claire de sa proposition pour l'organisation des travaux de la douzième session dans la note relative au déroulement de la session.

18. La Présidente a rendu compte des résultats des consultations menées par la présidence de la seizième session de la Conférence des Parties, mentionnée au paragraphe 11 ci-dessus. Elle a informé les représentants que ces consultations avaient contribué à une meilleure compréhension entre les Parties quant à la forme que pourraient prendre les résultats devant être présentés à la seizième session de la Conférence des Parties, et que, de l'avis des Parties, le Groupe de travail spécial devrait faire en sorte que ces résultats constituent un ensemble politiquement équilibré de projets de décision.

19. La Présidente a fait savoir que le Vice-Président avait facilité les consultations auxquelles participent des Parties visées à l'annexe I à la Convention qui sont en transition vers une économie de marché et des pays dont la situation particulière est constatée par la Conférence des Parties, et que ces consultations devraient se poursuivre à la douzième session du Groupe de travail spécial.

20. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de 28 Parties, dont un a parlé au nom du Groupe composite, un au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom du Groupe des États d'Afrique, un au nom des PMA, un au nom de l'AOSIS, un au nom de l'Union européenne et de ses États membres, un au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, un au nom du Groupe des pays en développement montagneux sans littoral et un au nom de huit Parties du SICA.

IV. Questions diverses

(Point 4 de l'ordre du jour)

21. Aucune autre question n'a été soulevée ni examinée.

V. Rapport de la session

(Point 5 de l'ordre du jour)

22. À sa 2^e séance, le 6 août, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté le projet de rapport sur sa onzième session². À cette même séance, sur proposition de la Présidente, le Groupe de travail spécial a autorisé la Rapporteuse à achever le rapport de la session, avec le concours du secrétariat et sous la direction de la Présidente.

VI. Clôture de la session

23. À la 2^e séance du Groupe de travail spécial, le 6 août, M^{me} Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention, a fait une déclaration pour informer les représentants de l'état de financement des prochaines sessions des groupes de travail spéciaux. Une déclaration a été faite par M. Su Wei (Chine) pour informer les représentants des dernières dispositions concernant les sessions à venir des groupes de travail spéciaux qui auront lieu du 4 au 9 octobre 2010 à Tianjin (Chine).

² FCCC/AWGLCA/2010/L.4.

Annexe

Documents soumis au Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention à sa onzième session

Documents établis pour la session

FCCC/AWGLCA/2010/8	Texte visant à faciliter les négociations entre les Parties. Note de la Présidente
FCCC/AWGLCA/2010/9	Ordre du jour provisoire annoté. Note de la Secrétaire exécutive
FCCC/AWGLCA/2010/10	Note relative au déroulement de la onzième session. Note de la Présidente
FCCC/AWGLCA/2010/MISC.5	Ideas and proposals on the elements contained in paragraph I of the Bali Action Plan. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2010/L.4	Projet de rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa onzième session

Autres documents disponibles

FCCC/AWGLCA/2009/17	Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa huitième session, tenue à Copenhague du 7 au 15 décembre 2009
FCCC/AWGLCA/2010/7	Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa dixième session, tenue à Bonn du 1 ^{er} au 11 juin 2010
FCCC/CP/2009/11 et Add.1	Rapport de la quinzième session de la Conférence des Parties tenue à Copenhague du 7 au 19 décembre 2009
FCCC/CP/2010/2	Travaux effectués par la Conférence des Parties à sa quinzième session sur la base du rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention
